



Litiges état des lieux de sortie

Par **amandine062**, le **12/12/2015** à **13:08**

j'ai rendu mon logement mercredi 9 décembre 2015, mon propriétaire a fait l'état des lieux de sortie, et aujourd'hui il revient vers moi pour des choses qu'il ne m'a pas dit le jour de l'état des lieux. entre autre il me facture un plan de travail de salle de bain car il y avait une fuite au niveau du mitigeur(qui n'a pas était vu lors de l'état des lieux).

De plus la chaudière a toujours été entretenue,elle fonctionnait très bien jusqu'à notre départ et là il me dit qu'il a du faire venir un dépanneur lors de la remise des clés de sortie.

Merci de m'éclairer surtout concernant les frais pour la salle de bain.

cordialement